

à un pêcheur qui allait se noyer dans le lac Ontario, mérite, à mon avis, d'être rapporté ici, afin qu'il puisse recevoir plus tard sa récompense du gouvernement. Je suggérerais que dans des cas comme celui-là on prit note du nom de l'homme afin de lui procurer un emploi dans le service civil une fois son temps de service militaire expiré.

D'un autre côté, j'ai été dans la pénible nécessité de mentionner dans les ordres généraux certains cas qui demandaient des commentaires défavorables. J'espère sincèrement que ces observations serviront d'avertissement à la milice et empêcheront que de pareils exemples d'irrégularité et de relâchement de discipline ne se renouvellent à l'avenir; et je crois que rien ne servira mieux les fins de la discipline et de la régularité que l'établissement d'écoles permanentes d'enseignement où les élèves pourront apprendre ces deux choses par la pratique, ainsi que la substitution d'exercices annuels aux exercices bi-annuels en camp.

Sans la discipline, pas de consistance, et je prends la liberté d'exprimer ici l'opinion que les campements bi-annuels sont insuffisants pour l'inculquer aux troupes. A moins que les officiers et les sous-officiers n'aient appris à connaître et aimer la discipline, ils ne pourront jamais l'inculquer à ceux qui leurs sont inférieurs en grade, et lorsque l'heure du danger sonnera il est à craindre qu'on ne se trouve en face de résultats désastreux.

ARMES ET MUNITIONS.

Je transmets un rapport de l'officier préposé à la direction de la fabrique de cartouches pour les armes à feu portatives, que l'on construit actuellement à Québec; ce rapport fait voir où l'on en est rendu. (Imprimé à la page 276.)

Un rapport a été transmis par le colonel Strange relativement aux canons que Messieurs Gilbert et fils, de Montréal, sont en train de transformer. (Imprimé à la page 257.)

A cause de l'étendue de nos côtes, il serait important, suivant moi, que le pays possédât un petit nombre des meilleurs et des plus puissants canons, dont quelques-uns devraient être tenus en réserve dans chaque province, avec des munitions de guerre, pour être envoyés quand et où besoin sera. Il ne faut pas oublier non plus l'importance qu'ont prise de nos jours les torpilles, pour la défense des côtes, et que l'on devrait prendre les moyens d'instruire la milice sur cet important chapitre.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Il est encore une autre chose très nécessaire selon moi; je veux parler de cartes réellement bonnes et de date récente, donnant la longue ligne de nos frontières et s'étendant jusqu'à une certaine distance, de chaque côté.

En cas de troubles, il faudrait pouvoir distribuer largement de ces cartes, et sans retards, aux officiers postés sur la frontière.

Je crois que l'on pourrait utiliser à cet égard les services de gradués du collège taira royal en leur faisant faire des levées de plans sous la surveillance d'un